

Talents des cités



Communiqué de presse
4 août 2016

Châteauroux et Saint-Jean-La-Ruelle à l'honneur

Au terme d'une campagne d'inscription de plusieurs semaines, le concours *Talents des Cités* va désigner ses lauréats en régions. Organisés dans toute la France par BGE, les jurys qui se réuniront jusqu'en septembre, attribueront le label « Talents des Cités » à une trentaine d'entrepreneurs et porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Invités à défendre leur projet devant un jury, des candidats de toute la région et bénéficiant tous d'un accompagnement à la création d'entreprise, ont été évalués sur leur parcours, la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur leur quartier (création de lien social et d'emplois), ainsi que sur leur mission « d'ambassadeur des quartiers ».

A l'issue de l'audition des candidats, le jury *Talents des Cités* en région Centre-Val de Loire a désigné :

Philippe SIMON, lauréat régional dans la catégorie « Création » et, **Léa REY**, lauréate régionale dans la catégorie « Emergence ». Ils remportent respectivement un prix de 2000€ et 1000€, ainsi qu'une campagne de communication régionale.

Catégorie Création : Philippe SIMON pour LE CASTEL CHATEAUROUX (36) – Quartier Saint Christophe

Age : 35 ans

Associé : Damien COUGNOT-PASQUIER (31 ans)

Parcours : Titulaire d'un CAP Relation clientèle et d'un BEP Comptabilité, Philippe SIMON a 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur commercial. Il fait toute sa carrière dans la grande distribution où il gravit tous les échelons pour devenir chef de rayon.

L'idée : Reprise d'un bar tabac transformé en point multiservice

L'entreprise :

Avoir sa propre affaire a toujours été l'objectif de Philippe SIMON. Avec Damien COUGNOT PASQUIER, son conjoint et associé, c'est grâce à un heureux concours de circonstances que ce rêve d'entrepreneuriat est devenu réalité. Arrivés à un moment de leurs carrières où ces deux jeunes castelroussins ont envie de tenter d'autres expériences, un coup de cœur pour un bar tabac PMU les décide à se lancer dans la reprise de cet établissement situé dans le quartier Saint-Christophe. En novembre 2013, ils reprennent donc les rênes du CASTEL. Dans ce quartier excentré qui ne

comprend plus beaucoup de commerces, ce bar tabac compte de nombreux habitués qui se retrouvent dans ce qui constitue le seul lieu de convivialité du quartier. Pour élargir leur clientèle et répondre aux besoins des habitants du quartier, les deux associés décident de donner un vrai coup de jeune à ce commerce en diversifiant la palette des produits et des services proposés. A côté des journaux, de la presse, et des jeux, le CASTEL vend aussi des livres, accessoires cadeaux, des articles de bijouterie et de maroquinerie et propose une cabine photos et des services de proximité comme le transfert d'argent, un relais colis... Situé dans une rue passante en entrée de ville, le CASTEL est aussi devenu une halte obligée pour de nombreux clients de passage. Près de trois ans après son ouverture, pari gagné pour cette entreprise qui a doublé son chiffre d'affaire et a créé cinq emplois. Toujours à l'affût de nouvelles idées pour développer son commerce, Philippe SIMON se voit bien proposer, dans quelques années, une activité de petite restauration.

Philippe SIMON a bénéficié de l'accompagnement BGE Indre.

Catégorie Emergence : Léa REY pour LR COIFFURE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE (45) – Quartier La Prairie Saint-Jean-de-la-Ruelle

Age : 25 ans

Parcours : Après un baccalauréat scientifique, Léa REY s'inscrit en licence STAPS pour se former au métier de professeur d'éducation physique. Sa première année validée, elle décide de changer complètement d'orientation pour se lancer dans un CAP coiffure qu'elle complète par l'obtention d'un BEP.

L'idée : Lancer un service de coiffure à domicile

L'entreprise :

Aussi loin qu'elle remonte dans ses souvenirs, Léa REY a toujours été passionnée par la coiffure. Pour renouer avec ce rêve d'enfant, elle quitte les bancs de la fac pour apprendre ce métier. Après plus de deux ans d'expérience en salon, elle a un déclic en découvrant l'existence d'une couveuse d'entreprise dans sa ville. Tentée par l'entrepreneuriat, elle a très envie de quitter la routine du salon pour se mettre à son compte mais ne veut pas se lancer sans filet. Pour la jeune Orléanaise, l'accompagnement proposé par la couveuse est une opportunité qu'elle décide de saisir. C'est en mai 2016 qu'elle crée LR COIFFURE, son entreprise de service de coiffure à domicile. Shampoing, coupe, coiffage, brushing, coloration, mèches... Léa REY réalise toutes les prestations classiques d'un salon. Pour ses rendez-vous, elle parcourt toute l'agglomération orléanaise. Sa clientèle très variée compte autant de familles et de jeunes actifs qui n'ont pas le temps de se rendre en salon que de personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer. Pratique et plus économique, ce service de proximité convivial séduit de plus en plus d'habitants de l'agglomération d'Orléans; l'agenda de la jeune coiffeuse se remplit rapidement grâce au bouche-à-oreille.

Léa REY n'exclut pas de reposer un jour ses brosses et ses ciseaux dans un salon. Dans les prochains mois, elle se verrait bien se former au métier de barbier histoire de proposer un nouveau service.

Léa REY est accompagnée par la couveuse d'entreprise PES 45.

Prochains rendez-vous pour ces lauréats

30 septembre : le jury national se réunira au ministère de la Ville pour désigner les lauréats nationaux parmi les entrepreneurs et porteurs de projet récompensés en régions durant l'été. Ils recevront chacun un prix de 7000 € et seront parrainés par un des partenaires de *Talents des Cités*.

22 novembre : le Sénat accueillera la 15^e cérémonie de remise des prix nationaux. A cette occasion seront révélés le Grand Prix et la Mention Spéciale *Talents des Cités* 2016.

À propos de Talents des Cités

Concours organisé par BGE sous l'égide du ministère de la Ville et du Sénat avec le soutien de la Caisse des dépôts, de l'Agence France Entrepreneur et de nombreux partenaires publics et privés : Casino, Epareca, Safran, France Télévisions, Public Sénat, Radio France, le Club du XXI^e siècle. Chaque année, il valorise les initiatives des femmes et des hommes des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 500 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

Pour en savoir plus :

www.talentsdescites.com

Contacts presse :

Talents des Cités : Najette Chaib – Agence The Desk - Tel : 01 40 54 19 62 / 06 18 38 11 14 – n.chaib@thedesk.fr